

**DECISION SUR LE RAPPORT INTERIMAIRE SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET PATTEC (CAMPAGNE PANAFRICAINNE POUR L'ERADICATION DE LA MOUCHE TSE-TSE ET DE LA TRYPANOSOMIASE) - Doc. EX/CL/33 (III)**

Le Conseil exécutif :

1. **PREND NOTE** du rapport ;
2. **CONSTATE AVEC SATISFACTION** les efforts déployés par la Commission pour la mise en œuvre du Projet PATTEC ;
3. **NOTE AVEC SATISFACTION** l'assistance fournie, à la Commission et aux Etats membres affectés, par l'Agence internationale de l'énergie atomique et par d'autres partenaires de développement afin d'appuyer les efforts déployés par l'Afrique pour combattre la trypanosomiase ;
4. **SE FELICITE** de l'inclusion du bureau de coordination du PATTEC dans la structure de la Commission de l'Union africaine ;
5. **EXHORTE** tous les Etats membres et la Communauté internationale à inclure l'obligation d'éliminer la trypanosomiase dans les objectifs de leur programme et dans leurs priorités de développement, à coopérer avec le bureau de coordination du PATTEC et à fournir le soutien nécessaire à la mise en œuvre des objectifs du PATTEC ;
6. **SOULIGNE** la nécessité d'une approche collective et globale au niveau du continent pour l'éradication du fléau de la mouche tsé-tsé ;
7. **DEMANDE** à la Commission d'intensifier les efforts pour mobiliser l'engagement et la coopération entre tous les pays affectés, afin de mener une action efficace, tangible et rapide dans l'exécution des programmes d'éradication des tsé-tsé et de présenter un rapport au prochain Sommet de l'Union africaine sur les progrès accomplis.